

N°625—Année 2022

Le 27 janvier 2022



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 💻 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✉ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
🌐 www.mairieflesselles.fr

VOEUX DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers(es) administré(e)s, cher(e)s ami(e)s.

Pour la seconde année, du fait de la situation sanitaire, nous voilà dans l'obligation de vous présenter nos vœux par l'intermédiaire de notre bulletin municipal. C'est donc ce numéro 625 de notre Clé de Contact qui va remplacer notre cérémonie des vœux, loin de la convivialité qui avait l'habitude d'animer chaque début d'année.

Les Elus et les personnels communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2022 la plus agréable possible. Que vos souhaits soient exaucés, et surtout que votre santé soit préservée.

La situation reste incertaine, personne ne peut prévoir comment elle va évoluer, et il faut donc rester très prudents. Les masques, la distanciation, le gel hydroalcoolique...doivent être notre quotidien pour limiter les contaminations, même si tout cela est bien sûr très contraignant.

Alors bien évidemment, animer une commune, et poursuivre son évolution, s'avère bien compliqué ! L'année 2021 a été chargée d'incertitudes, voire d'interdits, de protocoles difficiles à appliquer, de restrictions, de jauges très limitatives, de consignes parfois incompréhensibles.

Alors je souhaiterais remercier chaleureusement les Elus, les personnels communaux, les membres des associations, les enseignants, les bénévoles, les commerçants sédentaires et non sédentaires, les artisans et entrepreneurs... toutes celles et ceux qui ont permis à notre commune de maintenir son activité et ses services, dans des conditions souvent difficiles.

Sommaire :

- Page 2 à 16 : Vœux du Maire

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 3 février 2022

Vœux du Maire

La situation sanitaire de l'année 2021 n'a pas empêché notre commune de poursuivre ses actions et ses investissements. Je vous propose de faire un petit tour d'horizon, non exhaustif bien sûr, de ces réalisations :

- La réalisation principale de l'année a bien évidemment été **la halle de marché**, inaugurée le 8 septembre 2021, avec un barbecue municipal offert à la population. Cette structure réalisée dans les règles de l'art fait désormais partie du paysage de la place Septime Houbron. Elle permet à notre marché du terroir de se poursuivre dans de bonnes conditions, et pourra accueillir d'autres actions quand la situation se sera améliorée.



Vœux du Maire

- **L'église** est toujours l'objet de toute notre attention. Les abat-sons sont désormais installés, et les travaux sur le clocher devraient se terminer prochainement (le retard étant dû à une météo particulièrement peu clémente); de même que la révision de la toiture de la nef qui a aussi due être décalée.



Vœux du Maire

- Pour ce qui concerne **la voirie**, c'est surtout le parking derrière l'église qui a été le plus gros chantier. Redessiné, borduré, goudronné, avec marquage au sol, il est désormais beaucoup plus fonctionnel. Par contre, les travaux prévus sur certaines parties de **trottoirs** que nous avons sélectionnés, et qui devaient être refaites en fin d'année, ont été reportés à 2022 du fait d'une météo toujours trop pluvieuse. **Le marquage au sol** a été revu dans toute la commune (bandes blanches, passages piétons, interdictions de stationner...), réalisé en résine plutôt qu'en peinture. Le coût n'est pas le même, mais la durée de vie est bien supérieure.



- Pour que vos enfants puissent étudier dans les meilleures conditions, **nos écoles** font l'objet chaque année de nombreux travaux. Une salle de classe a été entièrement restaurée : menuiseries, peintures, mobilier... Les trottoirs, et marquises, permettant d'accéder aux classes par l'extérieur sont terminés, et les verrières cassées ont été remplacées. Deux ordinateurs ont été remplacés, ainsi que du matériel dans la cantine de l'école maternelle, de même que les deux adoucisseurs d'eau des deux cantines ont été remplacés. Les écoles, les cantines et l'accueil communal



Vœux du Maire

sont équipés de détecteurs de CO2. Le local cuisine, reprographie, lingerie de l'école maternelle a été refait à neuf par les services techniques.

- **Deux défibrillateurs** supplémentaires ont été installés : le premier au boulodrome, et le second sur la façade du chalet devant la halle du marché. Ils viennent compléter notre parc déjà important de ce type d'équipement.

- **L'éclairage au sol de la place des Déportés** a été refait à neuf, car il avait été victime de dégradations et d'infiltrations d'eau. Un éclairage important, car il met en valeur la stèle des Déportés, et permet de traverser la place en toute sécurité lorsque la nuit tombe rapidement l'hiver.

- Pour compléter l'équipement des personnels communaux, après l'achat de la balayeuse en 2020, nous avons fait l'acquisition **d'un broyeur à végétaux**. Ce dernier est autonome (n'a plus besoin d'être couplé à un tracteur), et permet donc une plus grande efficacité lors de la taille des arbres et arbustes. Il a été fait l'acquisition d'un nouvel ordinateur pour le responsable des services techniques.



Vœux du Maire

- **Une commune connectée.** Après le **panneau d'information** installé devant la Mairie, au bord de la chaussée, la commune a fait l'acquisition d'une **borne d'information tactile**. Installée le long de la clôture de la Mairie, cette borne, simple d'utilisation, permet de trouver tout l'affichage obligatoire, ainsi que des informations sur notre commune. Une Elue se charge de la mise à jour de **notre site internet**, régulièrement consulté. Et nous venons de mettre en place **l'application Panneau Pocket** qui permettra à chacun d'avoir très rapidement les informations urgentes. Le mode d'emploi vous sera détaillé dans la prochaine Clé de contact. Toutes ces nouvelles technologies de l'information viennent en complément de notre **bulletin municipal**, bimensuel, qui vous apporte des informations sur une plus longue durée, et qui arrive aujourd'hui au numéro 625 !

A la Mairie, les services techniques ont réalisé, au deuxième étage, dans une partie du grenier, **des salles d'archives**. Cloisons, isolation, parquet,



Vœux du Maire

chauffage, étagères, électricité... Nos archives, qui étaient plutôt dispersées, sont désormais regroupées, classées, facilement accessibles.

Sans entrer dans les détails de la vie quotidienne, cet inventaire vous donne une idée de ce qui a été réalisé en 2021. Tout cela **en maîtrisant notre budget**. Nous terminons l'année avec un excédent de 360 000 euros, sans compter les 300 000 euros empruntés auxquels nous n'avons pas touché. La situation est donc saine, et il n'y aura pas lieu, comme les années précédentes, d'augmenter les impôts.

Notre situation financière, notre capacité à emprunter, nous permettent d'envisager l'avenir sereinement, et de programmer des investissements, soit d'entretien de notre patrimoine, soit d'amélioration de nos services et de notre cadre de vie qui rendront notre commune encore plus attractive.



Vœux du Maire



Voëux du Maire

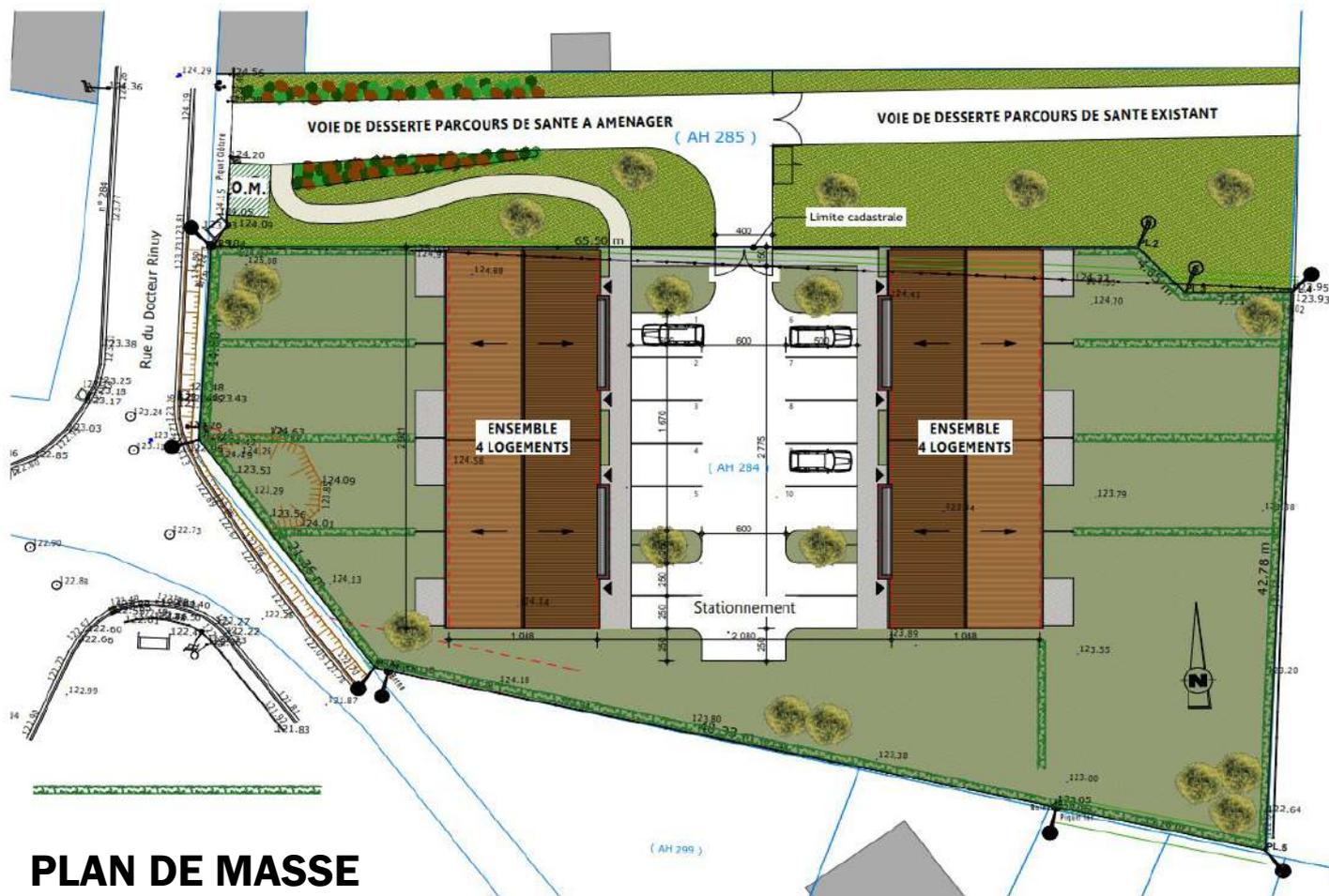


Vœux du Maire

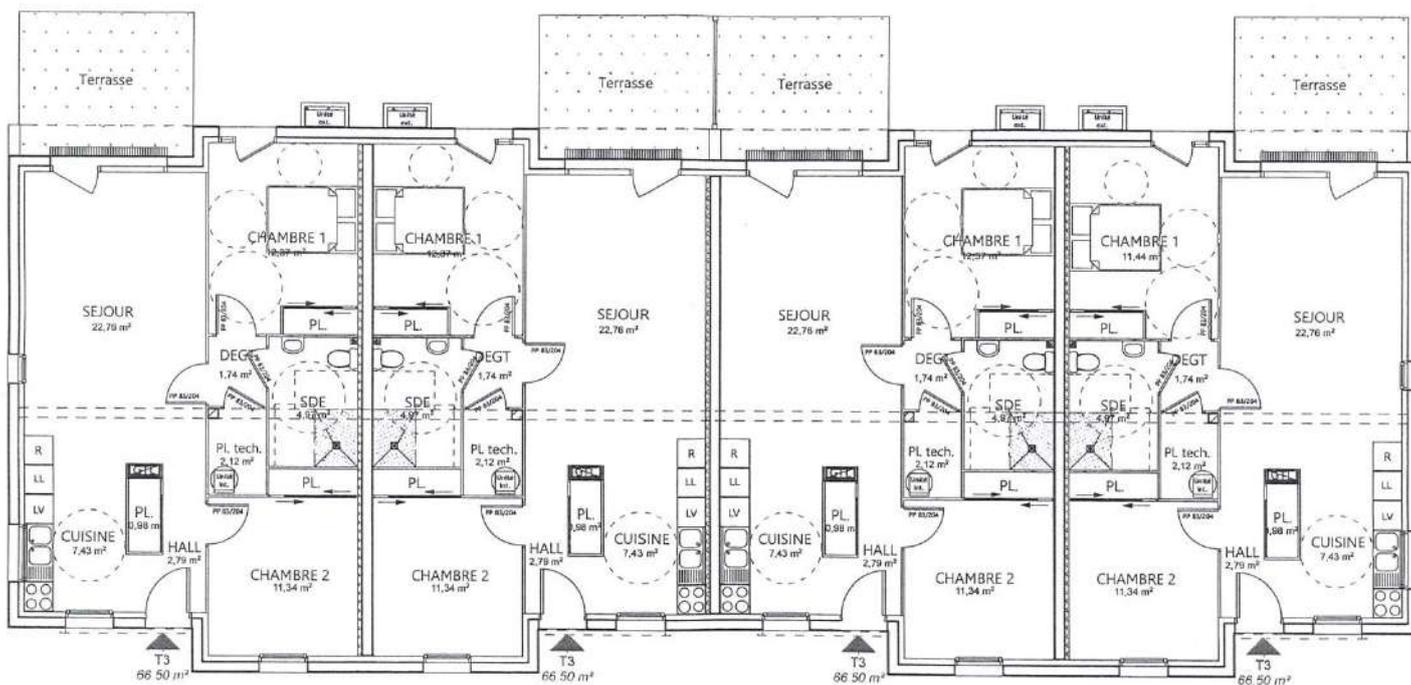
Les projets pour cette année 2022, et probablement l'année suivante, sont particulièrement nombreux. Certains ont déjà été évoqués, et sont en cours de finalisation ; d'autres ont été reportés suite à des retards de livraison d'une partie des matériaux ; quelques-uns sont en voie d'achèvement ; plusieurs sont en attente des arrêtés de subvention ; et enfin la réflexion est d'ores et déjà lancée pour un projet d'envergure concernant des salles à vocation associative.

- **Le lotissement** de la rue Paule Masse avance bien. Nous voyons régulièrement arriver les actes notariés pour les achats de parcelles, ainsi que les permis de construire. Un permis de construire a été déposé pour la réalisation de **deux ensembles locatifs** : un ensemble de huit logements, et un second de six logements. C'est un constructeur privé qui va se charger de cette opération. Il y aura donc au total 50 logements qui vont sortir de terre, les premiers dès la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.
- Le permis de construire pour **le béguinage** de la rue du docteur Rinuy est déposé. Il s'agit d'un ensemble de huit logements de plain-pied dédiés aux personnes âgées non dépendantes. C'est le bailleur social AMSOM qui se charge de cette réalisation. Un projet qui verra donc le jour l'année prochaine.
- Nombreuses sont donc **les constructions d'habitations** dans notre commune, achevées récemment, en cours ou en projet. Aux deux ensembles précédemment cités, il faut rajouter le petit lotissement rue saint Eustache, le projet rue des Hues, les constructions rue Gargault, plusieurs maisons dans des 'dents creuses', sans oublier bien sûr la deuxième tranche à venir des 50 logements du lotissement rue Paule Masse.
- Les travaux de **rénovation de l'éclairage public** pour la rue Maria Tellier, la place Septime Houbron, la rue de l'Eglise et la rue de la Vigne vont se dérouler dans le courant du mois de février. Les anciennes ampoules trop énergivores seront remplacées par des LED beaucoup plus économiques,

Voëux du Maire



PLAN DE MASSE



PLAN ENSEMBLE LOGEMENTS TYPES 1/100

PLAN DU FUTUR BEGUINAGE RUE DU DOCTEUR RINUY

Vœux du Maire

avec la possibilité de varier l'intensité lumineuse en fonction des horaires. Notre commune poursuit donc sa politique d'investissement pour réduire ses factures d'électricité, et donc sa consommation d'énergie, tout en maintenant son éclairage public la nuit.

- Notre dossier **d'aménagement du square de la peupleraie est prêt (jeux, mobilier urbain) ainsi que pour le petit square rue de Greslieu**. Les travaux débiteront au printemps.
- Au cimetière, le devis a été signé pour la réalisation **d'un troisième colombarium**. Il sera installé contre la dernière façade libre de la chapelle communale.
- **A la maison des sports**, un gros dossier est en attente de son arrêté de subvention. Les plaques de polycarbonate situées en haut des murs, et qui assurent la luminosité, ont mal vieilli : elles sont percées, fendues, et n'assurent plus aucune isolation. Il va donc falloir les remplacer en totalité.
- **A l'école élémentaire**, deux chantiers importants seront réalisés cet été : une salle de classe sera entièrement rénovée (menuiseries, peintures, mobilier...) toutes les salles de nos deux écoles auront donc été refaites entièrement ; le second chantier concerne la chaudière, une chaudière au fioul qui montre des faiblesses depuis déjà quelques temps. Nous avons abandonné, à regret, le projet de géothermie : trop onéreux, manque d'espace, trop peu de subventions... Notre choix est donc revenu sur un projet plus classique, à savoir une chaudière au gaz naturel. La conduite de gaz passe devant l'école, et c'est donc la solution la moins coûteuse et la plus efficace qui a été retenue.
- **A la Mairie**, dont la rénovation est déjà bien avancée, nous prévoyons de restaurer la montée de l'escalier principal, peintures et tapisseries. La chaudière, également au fioul, nous pose régulièrement des problèmes. Quand les extérieurs avaient été refaits, tout avait été prévu pour l'arrivée du gaz naturel. C'est donc une chaudière au gaz qui sera installée cet été.

Vœux du Maire

- **La maison de santé** connaît actuellement d'importants travaux qui vont se poursuivre encore pendant quelques mois. Au premier étage, une grande salle mal isolée, difficile à chauffer, est assez peu utilisée. Il a donc été décidé de revoir isolation et chauffage pour rendre cette salle plus fonctionnelle. Travaux d'autant plus indispensables, que la maison de santé de Flesselles devrait devenir le centre d'une CTPS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Cette CTPS regroupe les professionnels de santé d'un large territoire, qui se réunissent pour mieux coordonner leurs interventions. Elle participe bien sûr au rayonnement de notre commune. Au rez-de-chaussée, le pédicure-podologue va s'installer dans un local plus grand, afin d'élargir son offre de service. Il libère un local qui pourrait à l'avenir voir l'arrivée d'un nouveau professionnel de santé (nos recherches sont toujours vaines concernant l'arrivée d'un dentiste). Propriétaire du bâtiment, notre commune participe bien sûr financièrement à tous ces travaux.
- Dernier dossier important pour l'année 2022, l'implantation **d'un terrain multisport (city stade)**, très attendu par les jeunes de notre commune. Notre dossier est complet, et nous attendons les arrêtés de subventions pour programmer les travaux.



Vœux du Maire

- ◆ Pour finir, je pourrai lister une multitude de projets, en cours ou à venir, qui occupent notre quotidien : l'aménagement d'une cuisine pour l'accueil de loisir intercommunal, des projets d'aménagement de l'accueil communal, la plantation d'une pommeraie fin février, l'aménagement de trois jardins potagers, l'aménagement sécuritaire devant la nouvelle pharmacie ou encore la rénovation du stade de rugby, avec l'installation prochaine des vestiaires féminins dès que l'aménagement intérieur sera terminé. J'en oublie forcément beaucoup, mais la place me manque pour vous dire tout ce qui occupe Elus et personnels tout au long d'une année. De même la vente du magasin des fleurs aux actuels locataires qui sera effective fin février, comme nous nous y étions engagés.



Vœux du Maire

Vous avez donc dans les pages qui précèdent un panorama assez complet de tous les dossiers engagés pour l'année 2022, qui débordent probablement sur 2023. Bien évidemment, rien n'est figé dans le marbre, nos choix peuvent évoluer en fonction de l'attribution ou non de subventions ou d'opportunités qui pourraient se présenter. Les grandes lignes sont cependant tracées.

En dehors des investissements, la Municipalité a aussi fait son possible pour maintenir un maximum d'activités ou d'animations quand cela était possible, dans le respect des règles sanitaires : un barbecue pour l'inauguration de la Halle du marché, une très belle fête de septembre, un Noël des enfants réussi, un Téléthon fort animé, une omelette sur le marché, un Père Noël présent partout, une visite d'historien à l'école, une plantation d'arbres...

Merci aux Elus et bénévoles d'avoir assuré toutes ces manifestations (voir photos en pages centrales)



Vœux du Maire

Le dernier dossier important pour notre commune concerne la maison qui jouxte l'entrée des terrains de sports, à côté de la Mairie. Le permis de démolir est accordé, et il reste à régler le problème des câbles électriques qui courent le long du mur de la propriété. Les délais d'intervention d'ENEDIS sont toujours très longs. La concertation va s'engager très prochainement avec les associations pour la réalisation de plusieurs salles et d'un parking. Nous disposons d'un terrain d'un peu plus de 2000 m², particulièrement bien situé, qui permet une grande marge de manœuvre. Après étude des besoins des associations, nous envisagerons la réalisation de deux, voire trois salles, pour répondre à une vie associative toujours bien présente dans notre commune.

